



CHARTE DE DEONTOLOGIE D'OLATU BERRIA GYM

La section se doit de :

- Respecter et préserver la santé des licenciés
- Avoir pour priorité le plaisir, l'épanouissement des licenciés et le partage d'émotions sportives
- Faire de la gymnastique un vecteur d'éducation, de développement et de lien social
- Assurer sans discrimination l'accès de tous à la pratique du sport
- Sensibiliser et intervenir contre toutes les violences ou harcèlements
- Enseigner, promouvoir et défendre les valeurs de la gymnastique et du sport
- Eduquer et contribuer au respect de l'environnement et au développement durable

Le licencié se doit de :

- Respecter les règles et l'esprit que transcrit la section
- Avoir un comportement exemplaire en toutes circonstances, bannir toute forme de violence, de discrimination et de harcèlement
- Avoir un esprit sportif, s'engager dans sa pratique, développer le goût de l'effort et le dépassement de soi
- Respecter les locaux, le matériel et l'environnement
- Respecter les camarades, adversaires, juges, entraîneurs et bénévoles
- Faire preuve de fair-play, de loyauté et de tolérance en toutes circonstances